

**Cérience**  
L'AGRONOME SEMENCIER

# VITALIANZ R Luzerne

INOCULUM pour Luzerne

**FAVORISE LA NODULATION  
ET AMÉLIORE LA FIXATION DE L'AZOTE ATMOSPHÉRIQUE**



# VITALIANZ R Luzerne

## Composition :

Préparation bactérienne de Sinorhizobium meliloti souche 2011: minimum  $2.5 \cdot 10^5$  germes par mg de produits

Support tourbe- stérile

## Dose :

• 1 dose de 200 g pour 20kg de semences (environ 1 ha)

## SES ATOUTS

• Utilisable en agriculture biologique en conformité avec le règlement CE 834/2007



• Précautions d'emploi :

- Conserver les semences inoculées dans un endroit frais à l'abri de la lumière directe du soleil, et semer dans les 4 heures suivant l'inoculation.

Si le semis ne peut avoir lieu dans la journée, inoculer à nouveau les semences

- Ne pas stocker le sachet à + de 25°C -

Tout sachet ouvert doit être utilisé dans les 24 heures



## VOUS CONSEILLE

### • Inoculation Liquide :

Dans un récipient propre, mélanger vigoureusement Vitalianz R Luzerne à un volume d'eau approprié (eau non chlorée - 0.5 L maxi par dose de 200 g) et bien agiter jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeau.

Verser cette préparation obtenue sur les semences de luzerne et mélanger soigneusement jusqu'à ce qu'elles soient couvertes uniformément.

## POUR QUELLES SITUATIONS ?

Printemps	Automne



Conditionnement :  
Sachet de 200 g

VITALIANZ R LUZERNE contient Sinorhizobium meliloti - Homologation: AMM MFSC 1180249 - Homologué et fabriqué par : Jouffray drillaud 86170 Cissé - France- Distribué par Cérence, route de la ménitré 49250 Beaufort en Vallée France www.cerence.fr -



Route de la Ménitré - Beaufort-en-Vallée -  
49250 BEAUFORT EN ANJOU - FRANCE  
Tél : + 33 (0)241 796 320  
www.cerence.fr

FEV-2024 • Document non contractuel.  
Les informations contenues dans ce document ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions pédoclimatiques et culturales.